

5576/80

Janck

Etaloud

Swiss Barch

Alott

mai 1924

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

Bruzelles, le 16 juin 1924.

Monsieur,

La Commission du Musée n'a pu formuler aucun avis sur
les dits tableaux dont vous nous entretenez, aucune photographie
n'étant communiquée. Si l'un des membres de la Section d'Art
Ancien passait à Alost, il ne manquerait pas d'aller les examiner,
et de faire rapport à la prochaine séance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les
~~meilleurs.~~ *plus des meilleurs*

Le Conservateur-adjoint,

Bantier

A Monsieur Pierre BARREZ,
Antiquaire,
30-32 rue Nazareth,
ALOST.

Abott, le 13 juin 1924.

Monsieur le Conservateur,

Comme suite à ma lettre vous
adressée le mois dernier, j'ai l'honneur
de vous faire savoir que mes deux tableaux
de J. Franck, représentant des scènes
se rapportant à Esther et Hardochie.

Peintures dignes d'être exposées au
Musée, ou que ce même peintre, a un
tableau au Louvre, représentant le festin

à Assuérus.

Ma lettre précédente étant restée
sans réponse, je me permets de vous
envoyer celle-ci recommandée.

Recevez, Monsieur, l'assurance
de ma parfaite considération.

Barre Pierre

Vue Nazareth n^{os} 30, 32

Brux., le 15 Mai 1924.

Monsieur Henri Gevaert
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de
Belgique.

Monsieur,

En réponse à votre honneur du 9 Ct.
j'ai l'honneur de vous faire savoir, que mes tableaux
étant de trop grande valeur, il m'est impossible d'en
faire l'envoi, comme vous me le proposez.

Si quelqu'un de vos vœux veut
les examiner, il va de soit, que je supporterai les
frais de déplacement. (Mais que je lui rembourserai
des son arrivée.)

Permettez, Monsieur agréer
l'expression de ma parfaite considération.

Davez
Que Nazareth 30 32.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

Bruxelles, le 9 mai 1924.

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

LC

A Pierre Barrez,
30-32 rue de Nazareth,
Alat.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de leur

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, les tableaux

que vous signalez à son attention par votre lettre du 30 Avril s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de ouvrage présenté.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIOVE·

Bruxelles, le 2 mai 1924.

·CABINET DV·
·CONSERVATEVR·
·EN CHEF·

Monsieur,

Suite à votre lettre du 30 avril, je recevrai volontiers
votre visite au Musée mardi ou mercredi, entre 10 heures et midi.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Conservateur-adjoint,

De Maning

A Monsieur Pierre BARREZ,
Antiquaire,
30-32 rue Nazareth,
ALOST.

Francis G. Janssens

*arrangé
le 10 mai 1924
de l'Institut*

Bruxelles, le 2 mai 1924.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 30 avril, je recevrai volontiers
votre visite au Musée mardi ou mercredi, entre 10 heures et midi.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Conservateur-adjoint,

à Monsieur Pierre BARNÉZ,
Artiquaire,
30-32 rue Nazareth,
ALOST.

Abost, le 30 Avril 1924.

Annexe.

(timbré.)

Monsieur,

Étant en possession de deux tableaux
authentiques et désirant vous consulter, à
ce sujet; soyez assez aimable de vouloir
m'accorder un moment d'audience.

Veillez, Monsieur, agréer l'hommage
de ma parfaite considération.

Barrez Pierre, antiquaire
rue Nazareth n° 30 et 32.